

Information sur la cotation des mouvements libres pour la RNE 2025.

Le code FIG version avril 2025, les lettres FIG n° 1 et 2 et décisions du comité exécutif FIG seront appliqués lors de cette compétition y compris les règles qui ne seront appliquées qu'à partir de janvier 2026 au niveau international.

En conséquence, pour les mouvements au sol, toutes les transitions (changement de direction ou de sens de déplacement) devront être :

- **Artistiques** (minimum élévation d'une jambe au-dessus de l'horizontale) ; un simple pas de replacement avec ou sans $\frac{1}{2}$ tour sera pénalisé de 0,1 pt par JE
- **Différentes** dans le cas contraire une pénalité de 0,3 pt sera appliquée par le jury D

Le dernier élément acrobatique au sol sera comptabilisé en premier dans l'élaboration de la note D. Pour un mouvement qui ne finirait pas avec un mouvement acrobatique reconnu, seuls 7 éléments seront comptabilisés.

Pour tous les agrès, **la valeur de l'exigence sortie** (sauf sol et saut ou il n'y a pas de groupe sortie) **sera équivalente à la valeur de l'élément présenté mais plafonnée à 0,5 pour les éléments E ou supérieurs.**